

# SAINTE-GEMME

OC'TÉHA  
À Rodez :  
31 Avenue de la Gineste  
12000 Rodez

Tel: 05 65 73 65 76

contact@octeha.fr

www.octeha.fr

# PLU

## PLAN LOCAL D'URBANISME



### ELABORATION DE LA REVISION

Arrêté le :

1<sup>er</sup> Août 2022

Approuvé le :

Exécutoire le :

### Modifications - Révisions - Mises à jour

---

---

---

---

### VISA

Date : 2 Août 2022

Le Maire,  
Jean-Claude CLERGUE

**Annexe informative n°5.2.4 au  
règlement: Préconisations pour les  
nouvelles plantations**

# 5.2.4



En cohérence avec les objectifs du PADD et notamment les objectifs visant à «Sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de plantations au sein des secyeurs de projet afin d'éviter l'introduction d'espèces invasives et la concurrence sur les niches écologiques», et visant à «Conserver les marqueurs ruraux, notamment les haies ou murets délimitant les espaces et les jardins créant des espaces de respiration», la collectivité a souhaité établir une fiche synthétisant quelques principes de «bon sens» visant à de bonnes pratiques en matière de plantations, notamment concernant les haies.

Pour mémoire la commune de Sainte-Gemme appartient au Ségala Carmausin. Cette entité paysagère se compose essentiellement de plateaux, profondes vallées, trame bocagère à l'Est, maillage de cultures céréalières à l'Ouest, prairies permanentes, et châtaigneraies.

Dans les pages suivantes vous trouverez:

- quelques rappels pour planter «dans les règles»
- quelques rappels pour bien planter

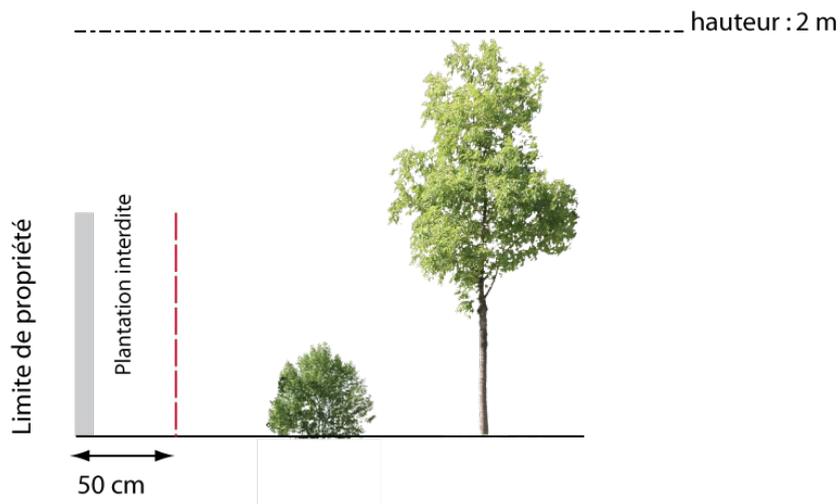
Pour toutes questions complémentaires ou conseils, nous vous invitons à vous rapprocher notamment de l'Association Arbres & Paysages Tarnais (<https://arbrespaysagestarnais.asso.fr/>).

# Planter en règle

source: [www.arbreshaiespaysagesdaveyron.fr](http://www.arbreshaiespaysagesdaveyron.fr)

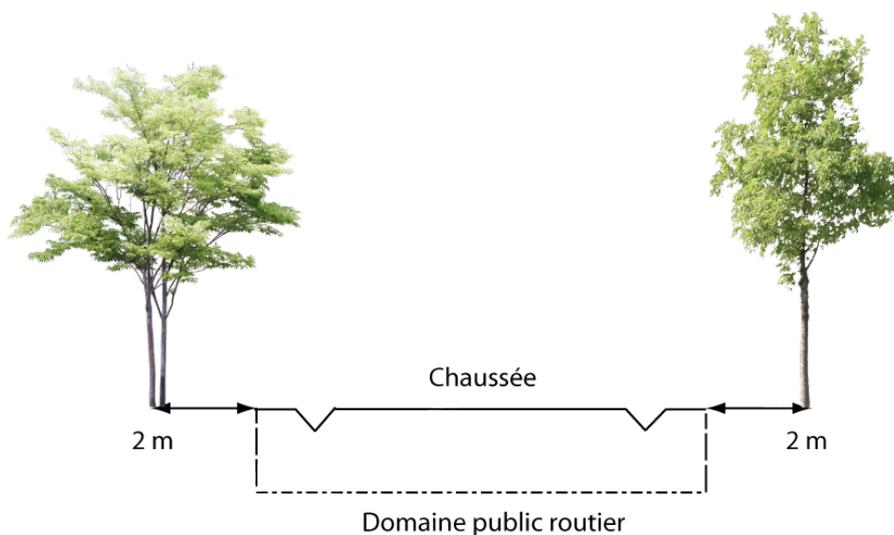
## Chez soi

En règle générale, toute plantation est interdite à moins de 50 cm de la limite de propriété; les plantations dépassant 2 m de hauteur doivent se trouver à au moins 2 m de la propriété voisine - *Code Civil - Articles 671 et 672.*



## En bordure de voirie

- Tous types de voies publiques : Il est interdit de planter ou de laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2 m de la limite du domaine public routier (sauf autorisation spéciale) - *Code de la voirie routière Art. R116-2.*

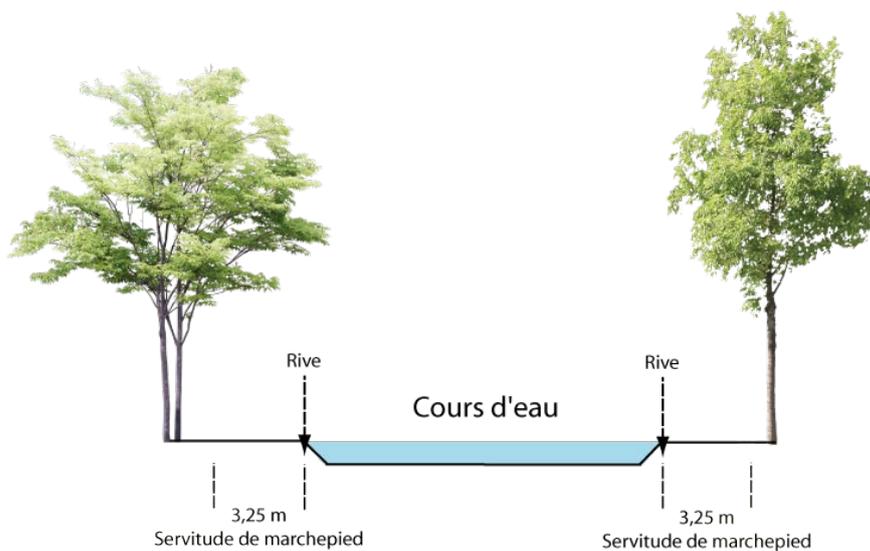


- Du domaine public routier des collectivités territoriales : Les règlements de voirie établis par les collectivités territoriales définissent librement les distances minimums de plantation par rapport au domaine public routier.  
*Conseil* : consultez le règlement de voirie de la collectivité territoriale concernée.
- À proximité de croisements, virages ou points dangereux du domaine public routier  
Des servitudes de visibilité peuvent interdire les plantations d'arbres. Le plan de dégagement doit être approuvé par le conseil départemental, le conseil communautaire ou le conseil municipal, selon qu'il s'agit d'une route départementale, ou d'une voie intercommunale ou communale - *Code de la voirie routière Art. L114-1 à L114-8*  
*Conseil* : vérifiez s'il existe des servitudes de visibilité avant de planter
- Chemins ruraux : « les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans condition de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article D161-22 du Code Rural. » (Ou se référer à la réglementation communale particulière)

Le règlement du PLU de Sainte-Gemme précise : «*En cas de plantations donnant sur un réseau routier, elles ne doivent pas entraver la sécurité liée à son usage, notamment en obstruant les visibilité d'accès ou de carrefour.*»

## En bordure de cours d'eau

Les arbres et haies doivent être plantés, au minimum, à 3,25 m de la rive (servitude de marchepied), il en est de même des clôtures.

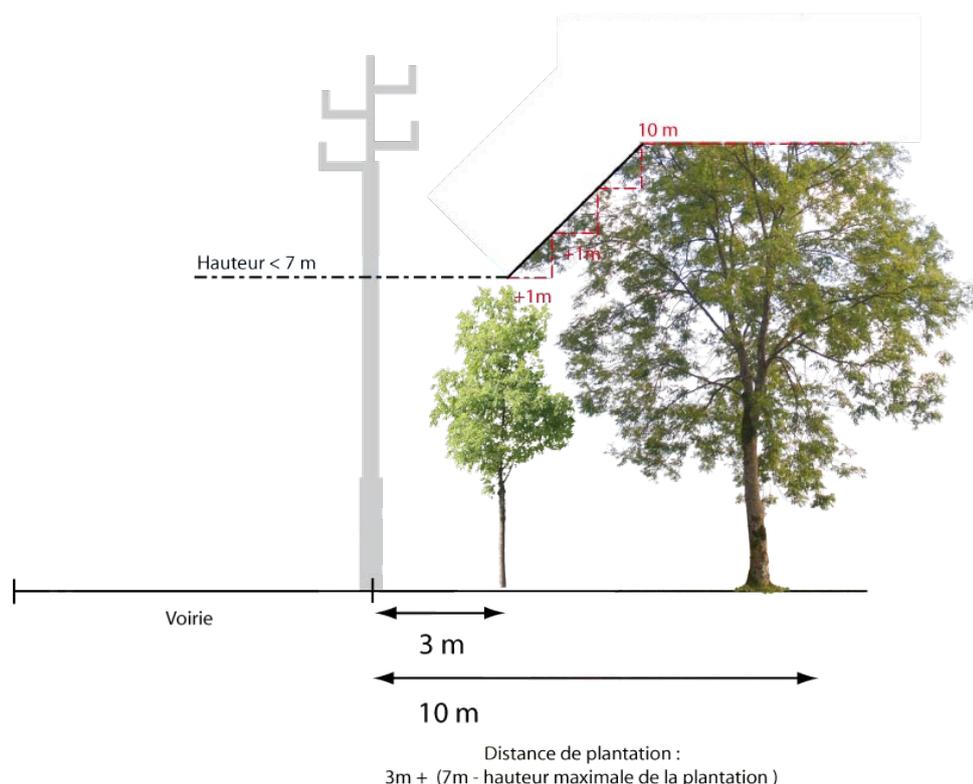


## A proximité de réseaux

- Lignes électriques :

**Conseil :** Il est judicieux de ne pas planter d'arbres pouvant, par leur développement, poser des préjudices à proximité immédiate des lignes électriques, ou de choisir des végétaux dont la hauteur adulte est inférieure à la hauteur de la ligne aérienne, ou encore de conduire les arbres en forme architecturée sous la ligne

Pour les lignes présentes en bord de voirie, la plantation ne peut être effectuée qu'à une distance de 3 m pour une hauteur de moins de 7 m. Cette distance augmente d'un mètre (jusqu'à 10 m) pour chaque mètre de plantation au dessus de 7 m avec obligation d'élagage.



- Réseaux de télécommunications :

**Conseil :** Il est judicieux de ne pas planter d'arbres pouvant, par leur développement, poser des préjudices à proximité immédiate des lignes électriques, ou de choisir des végétaux dont la hauteur adulte est inférieure à la hauteur de la ligne aérienne, ou encore de conduire les arbres en forme architecturé sous la ligne

- Canalisations d'eau ou d'assainissement:

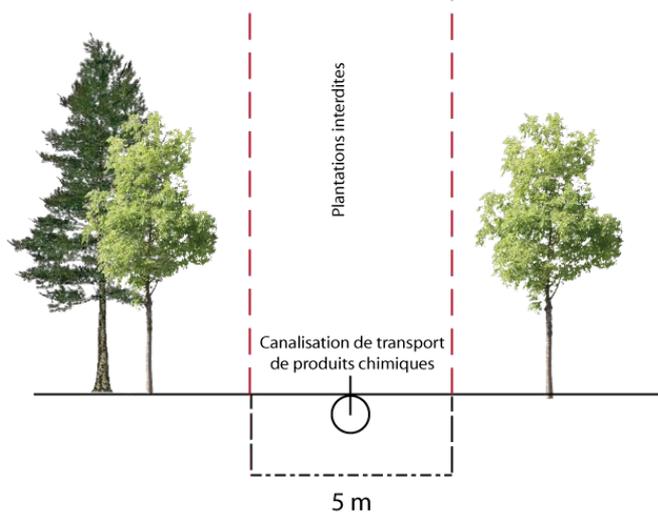
Le bénéficiaire de la servitude a le droit d'essarter les arbres susceptibles de nuire à l'établissement et à l'entretien de la canalisation, dans une bande de terrain dont la largeur est définie par arrêté préfectoral - Code rural et de la Pêche Maritime – Art. R152-2

**Conseil :** consultez les conditions notifiées dans l'arrêté préfectoral avant de planter.

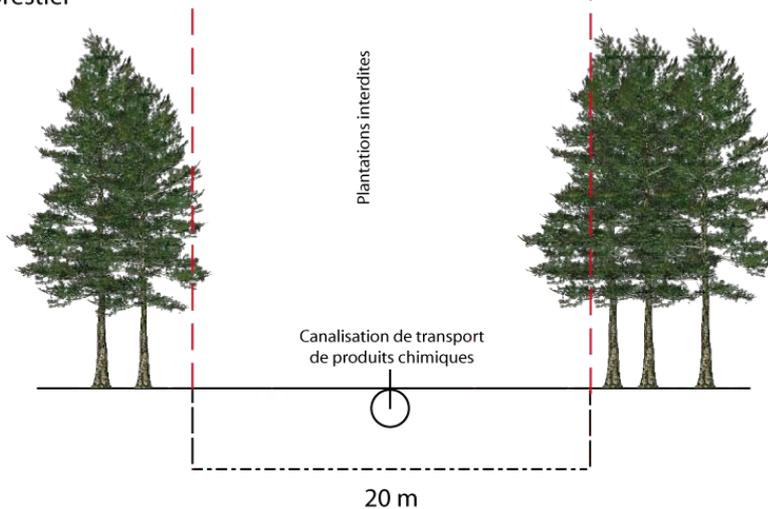
- Plantations en bordure d'une canalisation de transport de produits chimiques  
 En terrain non forestier, les arbres et arbustes ne doivent pas être plantés dans la bande de 5 m que traverse la canalisation.  
 En terrain forestier, les arbres et arbustes ne doivent pas être plantés dans la bande de 20 m que traverse la canalisation.

- Loi 65-498 du 29 juin 1965 relative au transport des produits chimiques par canalisation – Art. 2  
 - Décret 65-881 du 18 octobre 1965 portant application de la loi 65-498 du 29 juin 1965 relative au transport de produits chimiques par canalisation – Art. 17  
 - Arrêté du 4 août 2006 portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques NOR : INDI0608092A – Art. 8

Terrain non forestier

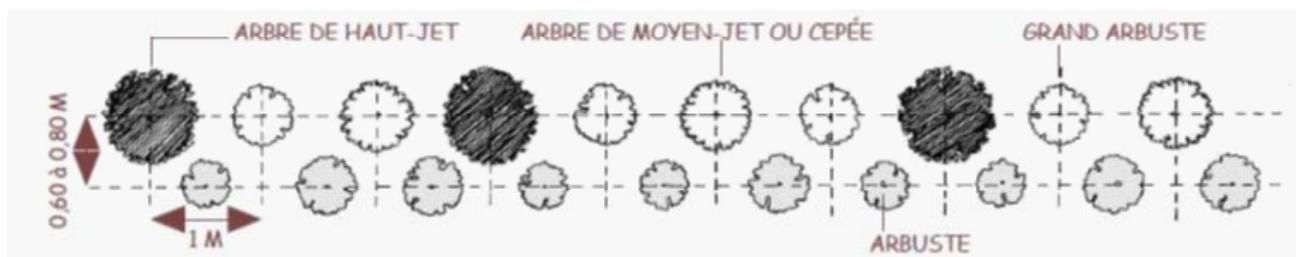


Terrain forestier



## Préconisations pour la plantation de haies

- **Emprise de la haie : 1,5 m de large minimum** pour que la haie se développe dans de bonnes conditions
- **Période de plantation favorable : novembre à mars**
- **Privilégier les essences autochtones**  
L'utilisation des essences présentées ci-après (voir pages suivantes) permet à la fois de préserver la qualité du paysage en s'y intégrant et d'offrir à la petite faune sauvage des abris et ressources alimentaires vitales.
- **Eviter les haies mono-spécifiques**  
Le risque de planter une seule espèce est de perdre la totalité de la haie en cas de maladie. Mieux vaut travailler avec un mélange d'espèces
- **Privilégier les plants d'origine locale**
- **Mêler des espèces arbustives et arborées.** Par exemple, réaliser un rang entier d'arbustes et un deuxième rang composé d'une alternance d'arbres de haut-jet, d'arbres de moyen-jet et de grands arbustes (cf schéma ci-dessous). Les essences seront espacées de 50 cm entre les espèces arbustives et de 5 m entre les essences arborées. Cela permet d'obtenir une haie dense, bien garnie qui offre une bonne diversité de faciès pour la faune. Les implantations de haies visent à recréer ou renforcer les corridors écologiques de la zone d'étude et ainsi compenser la perte locale d'habitat de vie et de déplacement pour la faune.  
Concernant les haies rivulaires (en bordure de ruisseaux), le deuxième rang ne pourra être composé que de grands arbustes et/ou arbres de moyen-jet.



Exemple d'implantation d'une haie multi-étagée sur 2 rangs

- **Tenir compte de la taille définitive des végétaux que l'on plante** afin de s'épargner des désagréments ou des tailles trop fréquentes.  
Un thuya, par exemple, pousse à plus de 30m à l'état sauvage. De la même façon, les arbres plantés trop près des façades obligent souvent par la suite à enlever les feuilles des chenaux ou à tailler les grosses branches qui se développent au dessus de la toiture.
- **Utiliser du paillage organique à la plantation (écorces, copeaux, déchets verts)**  
Mettre une dizaine de centimètres de paillage au pied des plants les protègent les premières années de la repousse de plantes indésirables. Il permet aussi de garder le sol plus frais en été et de limiter ainsi l'arrosage.

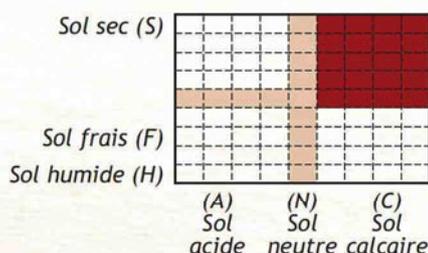
# Comment utiliser cette brochure ?

Chaque espèce fait l'objet d'une description.  
Un ou plusieurs clichés l'accompagnent,  
ainsi qu'un écogramme pour ses exigences par rapport au sol.

## Exemples :

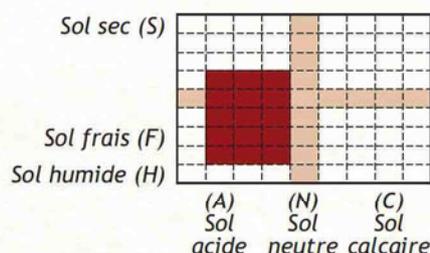
### Erable de montpellier

Adapté aux sols secs  
et calcaires



### Châtaignier

Adapté aux sols frais et acides



Un tableau précise par espèce les principales propriétés  
et utilisations possibles.

	<b>Arbre</b> : hauteur à l'âge adulte supérieure à 7m
	<b>Arbuste</b> : hauteur à l'âge adulte comprise entre 4 et 7m
	<b>Arbrisseau</b> : hauteur à l'âge adulte inférieure à 4 m

Selon les conditions de milieu l'appartenance à l'une ou l'autre des catégories peut varier.

	Abri ou nourriture pour la faune
	Usage médicinal
	Toxicité
	Fruit comestible

	Couleur des fleurs
	Mellifère
	Persistant (garde les feuilles en hiver)
	Secteur où l'on rencontre cette espèce

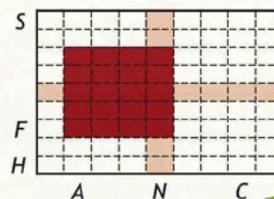
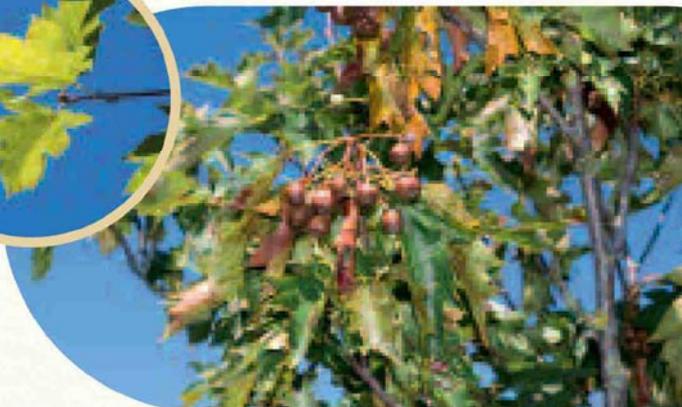
Pour faciliter la lecture des fiches ces informations sont rappelées dans le rabat de couverture.

# Arbres, Arbustes et arbrisseaux champêtres

## Alisier torminal

*Sorbus torminalis*

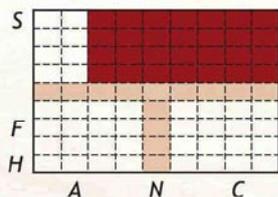
Fruitier précieux, aisément identifiable à sa feuille.  
Fréquent dans nos sous-bois de Chêne.  
Baie brune (alise) de la taille d'une olive. Bourgeon à écailles vertes bordées de brun.



## Amandier

*Prunus amygdalis*

Introduit en France au VIII<sup>e</sup> siècle, c'est un fruitier méridional de pleine lumière, très rustique. Port aéré, feuille effilée, et tronc souvent hélicoïdal. Floraison téméraire débutant fin mars.

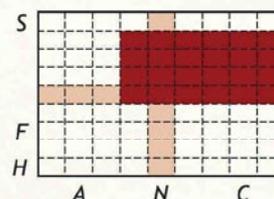


\* Amande douce  
\*\* Amande amère

# Arbre de Judée

*Cercis siliquastrum*

Floraison rose précédant la mise en feuille (avril). Il est rustique et préfère les sols calcaires. Gousse persistante sur l'arbre tout l'hiver.



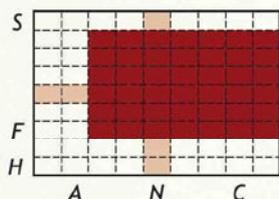
# Aubépine monogyne

*Crataegus monogyna*

Arbuste caduc, à très forte longévité. Il est la base de la grande majorité des haies naturelles dans le département.

Très rustique, ses baies rouges nourrissent de nombreux oiseaux dès l'automne. La fleur se développe massivement sur le bois de deux ans.

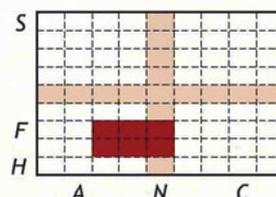
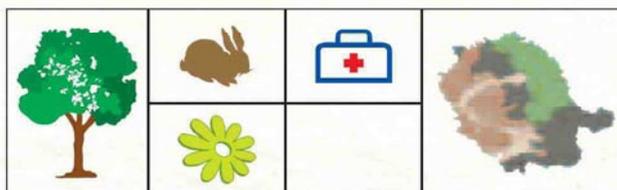
Il est utilisée comme porte-greffe du Néflier et du Poirier. Commercialisation et plantation réglementées.



## Aulne à feuilles en cœur

*Alnus cordata*

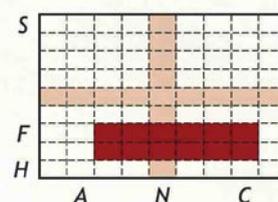
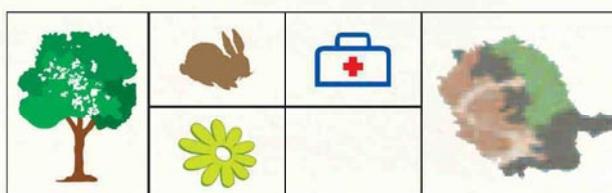
Arbre de pleine lumière à croissance soutenue. Originaire de Corse, il apprécie la chaleur sur des terres bien alimentées en eau. Bonne capacité à la fixation et à l'enrichissement des sols.

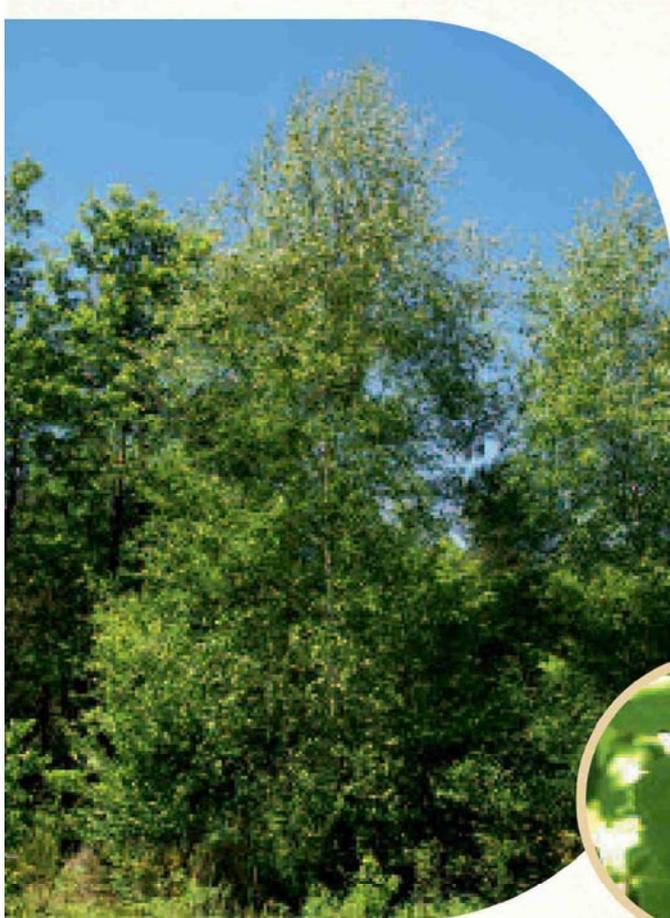


## Aulne glutineux, Vergne

*Alnus glutinosa*

Essence typique des bords de cours d'eau. Exige d'avoir les pieds dans l'eau. Bois imputrescible.

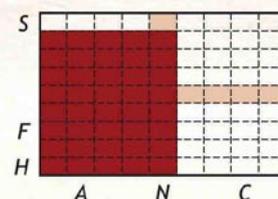




# Bouleau verruqueux

*Betula verrucosa*

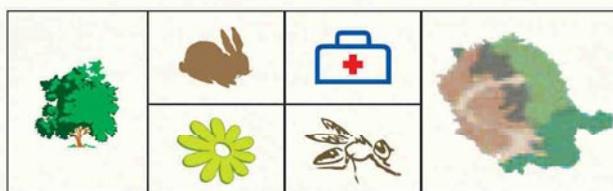
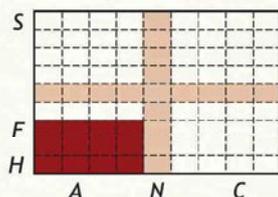
Essence montagnarde à réserver aux stations fraîches et filtrantes. Feuillage clair, tronc à écorce blanche se détachant en lamelles horizontales.



# Bourdaine

*Frangula alnus / Rhamnus frangula*

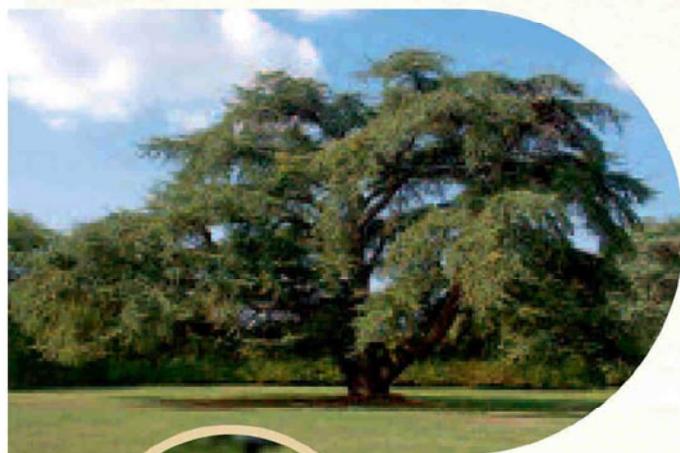
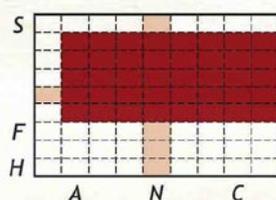
Arbrisseau des milieux frais à humides, préférant les sols acides. Développe une baie rouge, puis noire. Elle fleurit massivement en avril-mai, puis plus discrètement jusqu'à l'été. Elle est très utilisée pour ses propriétés médicinales.



# Buis

*Buxus sempervirens*

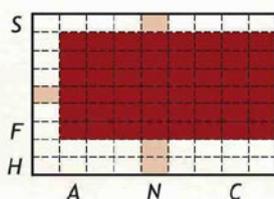
Utilisé dans les jardins pour sa plasticité, on le trouve également à l'état spontané sur les causses. Supporte bien l'ombrage et les tailles répétées. Il apprécie la chaleur.



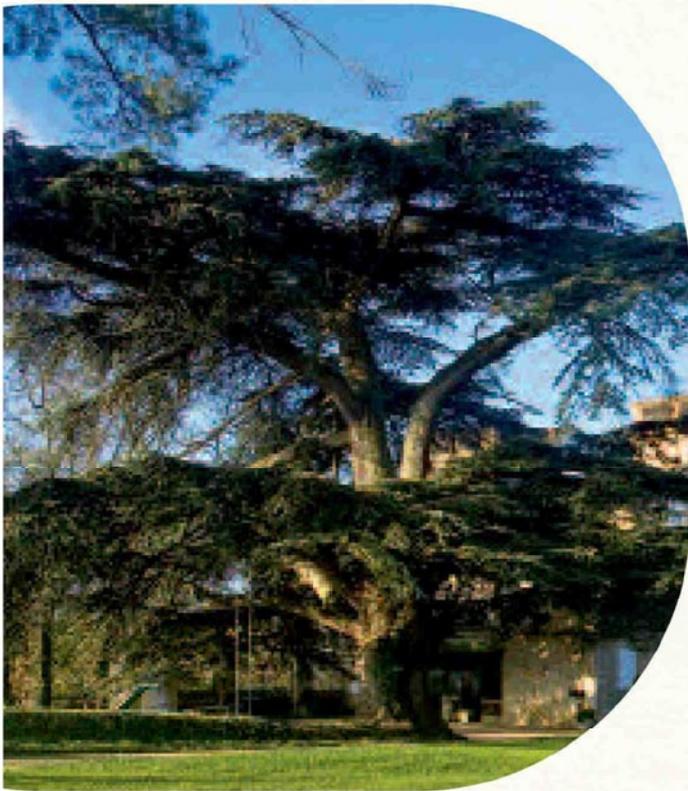
# Cèdre de l'Atlas

*Cedrus atlantica*

Originaire d'Afrique du Nord, cet arbre de grande envergure (jusqu'à 40 m) se développe préférentiellement sur des sols légers. Croissance initiale lente. Aiguilles de 15 à 25 mm, rameaux nettement pubescents.



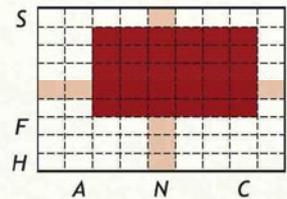
\* poussière du bois



# Cèdre du Liban

*Cedrus libani*

Introduit en France en 1734 il est l'un des plus majestueux de nos arbres. Il accepte les sols acides à alcalins, sans argile. Aiguilles de 15 à 35 mm, rameaux glabres ou peu pubescents.



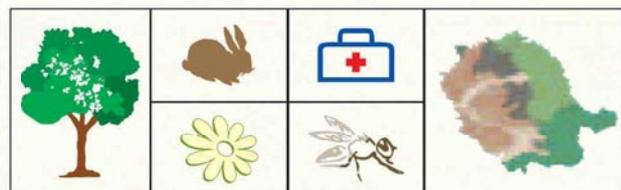
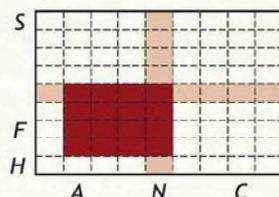
\*poussière du bois



# Chêne pédonculé

*Quercus robur, Q. pedunculata*

Essence de lumière à fort développement. Préfère les sols profonds, riches et bien alimentés en eau. S'hybride fréquemment avec les Chênes sessiles et pubescents. Feuilles à très court pétiole (1 cm maximum), glands portés par un long pédoncule.

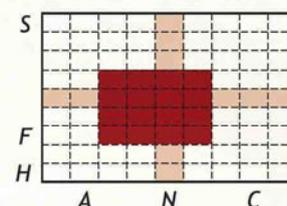
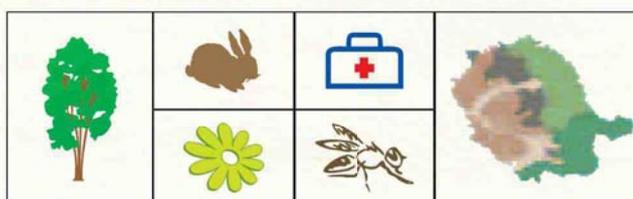




# Charme

*Carpinus betulus*

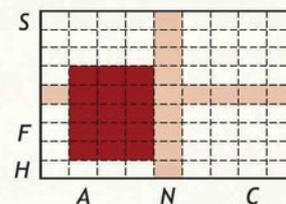
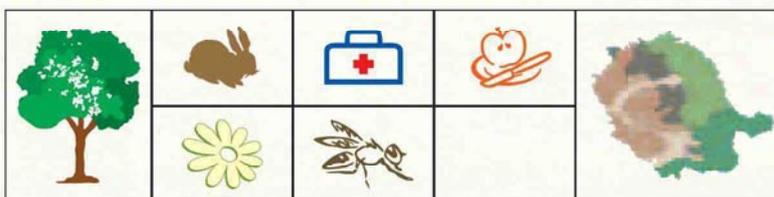
A réserver aux stations bien alimentées en eau, de préférence à l'ombre. Utilisé en haie basse, il est marcescent (garde ses feuilles mortes jusqu'au printemps). Il produit un bois d'excellente qualité utilisé pour tous types d'outils, pièces mécaniques ou de lutherie. Excellent bois de chauffage.



# Châtaignier

*Castanea sativa*

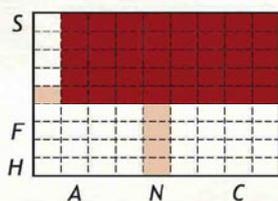
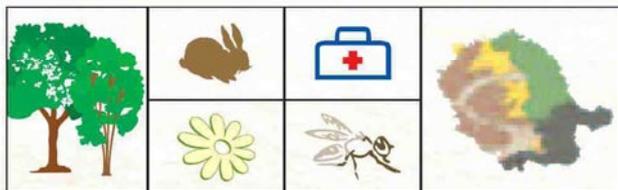
Essence typique du Ségala, le Châtaignier a été fortement atteint par la maladie du chancre (*Cryphonectria parasitica*), actuellement en recul. Il reste sous surveillance des services sanitaires. Son bois passe pour éloigner les araignées.



# Chêne pubescent

## *Quercus pubescens*

Chêne rustique par excellence, il s'adapte à tous les sols secs. On le distingue par son aspect souvent tortueux, et sa marcescence. Jeunes rameaux et feuilles nettement pubescentes.

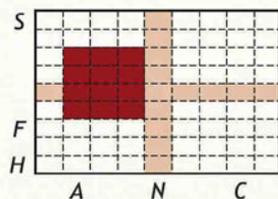


# Chêne rouge d'Amérique

## *Quercus rubra*

Essence ornementale introduite en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il prend de belles teintes à l'automne.

Il ne tolère ni le calcaire, ni une trop forte présence d'eau.

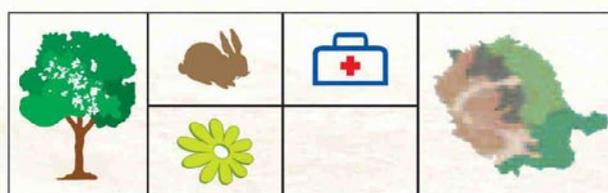
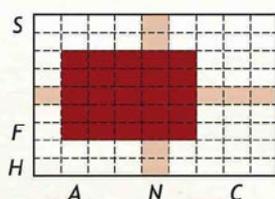




## Chêne sessile

*Quercus petraea*, *Q. sessiliflora*

Spontané dans les zones montagneuses du département, il semble avoir été introduit dans les plaines. Tolère mieux l'ombrage que les autres Chênes, accepte de nombreux types de sol. Feuilles à pétioles, glands appliqués contre le rameau (sessiles).



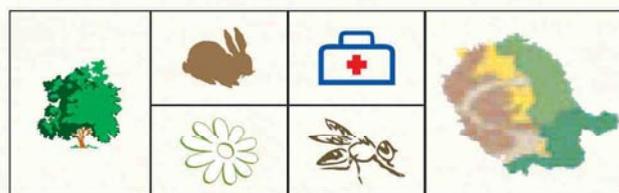
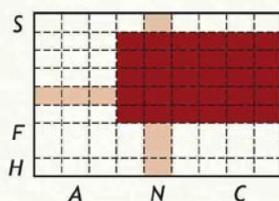
À savoir : les trois principaux Chênes caducs rencontrés naturellement dans le département (pédonculé, pubescent, sessile) s'hybrident, donnant des individus fertiles. En l'absence de signes distinctifs dominants, la détermination ferme d'une variété ne peut se faire que par le biais d'une analyse génétique.



## Cornouiller sanguin

*Cornus sanguinea*

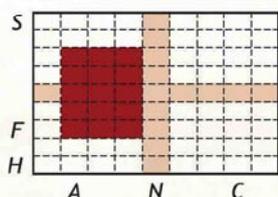
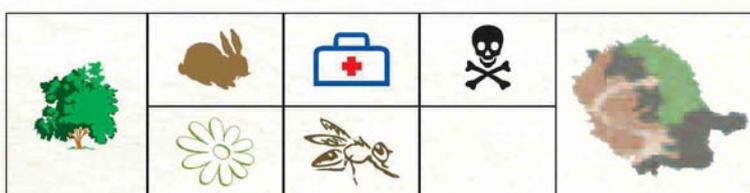
Il est souvent à la base des haies naturelles dans le département. Les rameaux de l'année prennent une teinte bordeaux.



# Chèvrefeuille des bois

*Lonicera periclymenum*

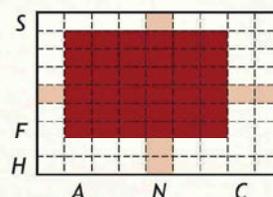
Liane sylvestre à bel effet ornemental, préférant les sols acides et peu sensible à l'alimentation en eau de la station.



# Cognassier

*Cydonia oblonga*

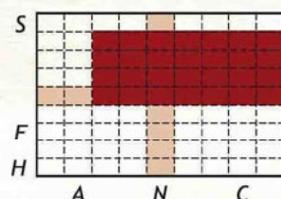
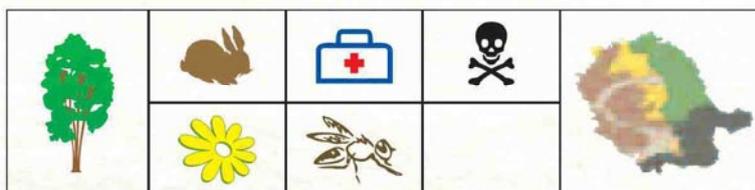
Il faisait autrefois office de borne, pour délimiter les parcelles. Il donnera de gros fruits sur un sol léger et frais.



# Cytise

## *Laburnum anagyroides*

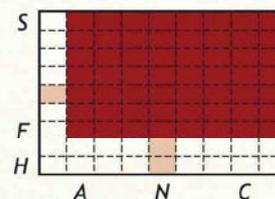
Arbuste très rustique, il se développe aussi sur des stations très sèches. Très utilisé pour l'ornement malgré sa toxicité, il arbore au printemps de nombreuses grappes de fleurs pendantes.



# Eglantier

## *Rosa canina*

Ses fleurs simples exhalent un parfum des plus agréables. Arbuste aussi fréquent que vigoureux, il est une précieuse source de nourriture et d'abri pour l'avifaune.

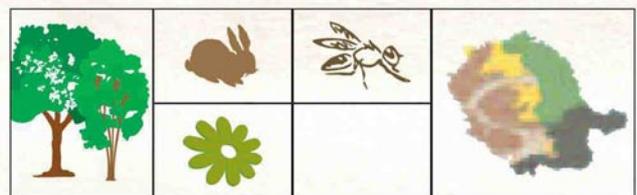
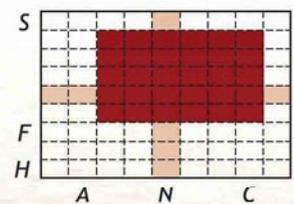




# Erable champêtre

*Acer campestre*

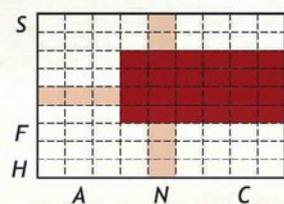
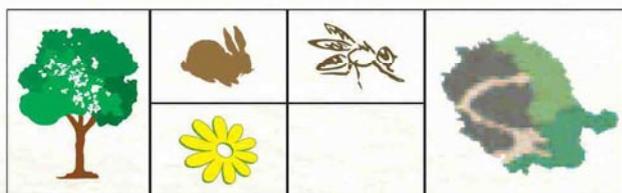
Profitant du plus petit espace libre, il se développe pour former un bel arbre, extrêmement rustique. Ses jeunes rameaux portent des crêtes liégeuses (ne pas confondre avec l'Orme).



## Erable plane

*Acer platanoïdes*

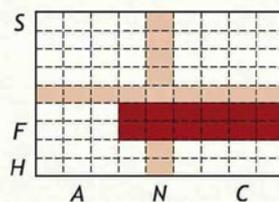
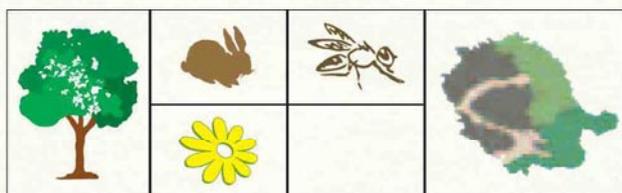
Sa feuille ressemble à celle du Platane. On évitera de l'implanter à moins de 500m d'altitude. Bois de belle qualité.



## Erable sycomore

*Acer pseudoplatanus*

A éviter en plaine. Il a besoin d'une humidité atmosphérique assez élevée. Il offre une belle floraison en grappes jaunes pendantes. Croissance assez rapide.

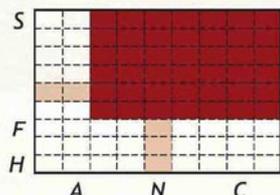




# Figuiers

*Ficus carica*

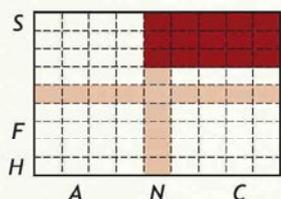
Seul membre de sa nombreuse famille tropicale (près de 800 espèces) à se développer sous nos climats, il est cultivé pour ses fleurs (la figue est la fleur du Figuiers) depuis plus de 50 siècles. Il préfère les sols calcaires, et donnera des fruits d'autant plus savoureux et sucrés qu'il sera en pleine lumière et sur des sols secs.



# Filaire à larges feuilles

*Phillyrea latifolia*

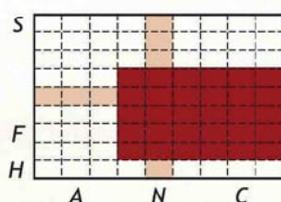
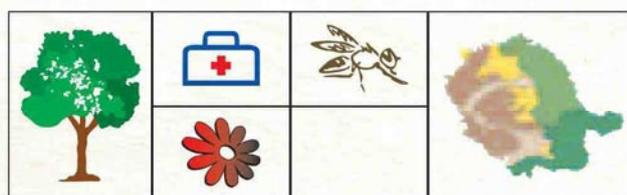
La filaire, arbuste secret à l'œil du novice, se plaît sur les causses tarnais. Elle apprécie les terrains très secs, alcalins ou pas, bien exposés. Elle y est souvent associée au Buis et au Nerprun. Sa feuille peut présenter des formes très variées au sein d'un même individu (polymorphisme).



# Frêne commun

*Fraxinus excelsior*

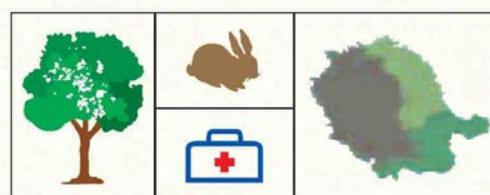
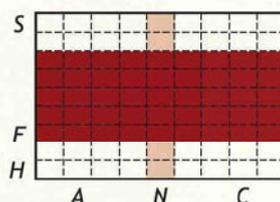
Préfère des sols frais et profonds, en pleine lumière. De qualité nutritive égale à la Luzerne, il était traditionnellement utilisé pour le fourrage lors des fortes sécheresses. Gros bourgeon noir.



# Hêtre commun

*Fagus sylvatica*

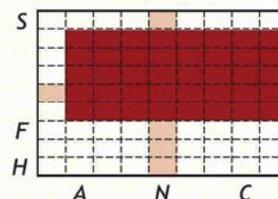
Le Hêtre se plaît dans les nuages : il ne se développe dans le département qu'au sein de zones à forte humidité atmosphérique. Il forme de superbes peuplements dans les Monts de Lacaune et sur les zones fraîches de la Montagne Noire.



# Houx

*Ilex aquifolium*

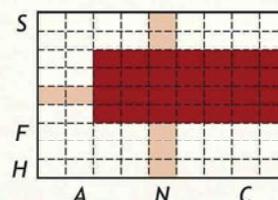
Accompagne souvent le Hêtre.  
En plaine on le retrouve dans les  
combes, à l'abri des forts ensoleillements.  
Très utilisé en haie brise-vent dans les  
zones hautes du Ségala et en Montagne.

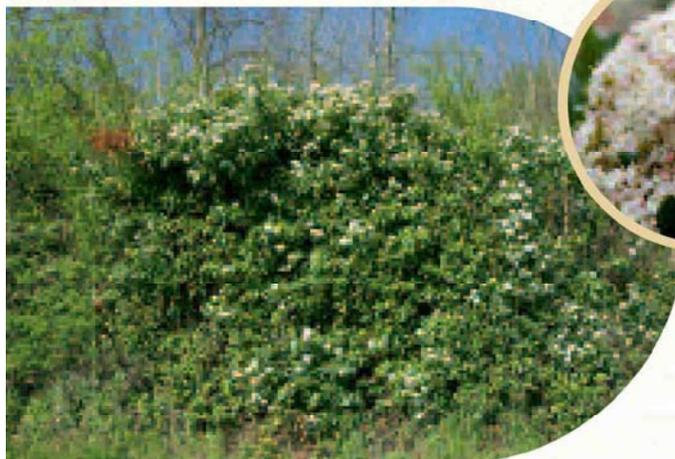


# Laurier sauce

*Laurus nobilis*

Représentant européen des Lauracées  
(famille des Avocatiers, Camphriers,  
Canneliers...), il est lui aussi aromatique et  
médicinal. Assure un abri permanent à de  
nombreux oiseaux, tout en permettant à  
l'observateur d'aromatiser ses meilleurs  
plats.

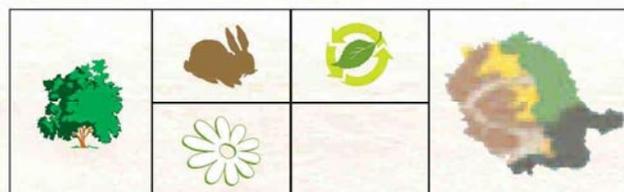
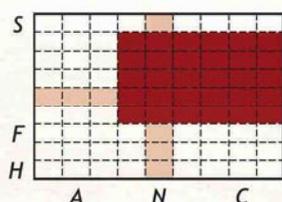




## Laurier tin

*Viburnum tinus*

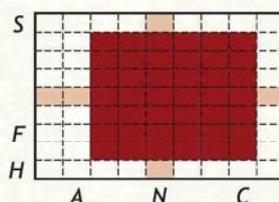
Il est nommé ainsi pour la ressemblance de ses feuilles avec le Laurier sauce. Il fleurit dès le mois de Février, et donne une baie bleu-noir. Il est peu sensible à la nature du sol, mais craint les grands froids.



## Lierre commun

*Hedera helix*

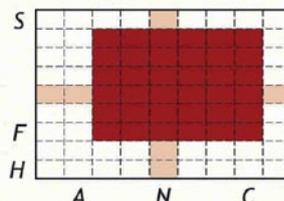
Infatigable grimpeur, il s'agrippe à tout support. Ce n'est pas un parasite ; il n'est dangereux pour son hôte que s'il l'enserme en totalité, et surpasse ses pousses. Auparavant, il aide de nombreux animaux à passer l'hiver : par ses fleurs pour les pollinisateurs, par ses baies pour les oiseaux, par ses feuilles persistantes pouvant héberger de nombreux insectes. Il pourrait atteindre 10 siècles.



# Lilas commun

*Syringa vulgaris*

L'apparition de ses odorantes fleurs sonne le terme de l'hiver. Arbuste familier, il est l'un des rares à n'avoir pas besoin « d'améliorations » pour nous séduire. Il se développera idéalement sur des sols frais et légers.



# Marronnier d'Inde

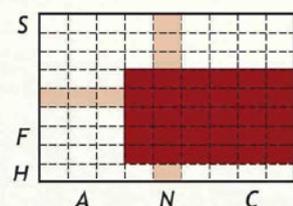
*Aesculus hippocastanum*

Arbre d'ornement originaire des Balkans, il fleurit en grappes dressées au mois de mai. Ses fruits, les Marrons, ne sont pas comestibles.

Actuellement en proie aux attaques de Mineuse et Black Rot, il est conseillé de ramasser et brûler les feuilles à l'automne pour limiter les attaques.



\*probable mais mal connue

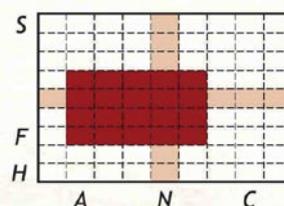




# Merisier

*Prunus avium*

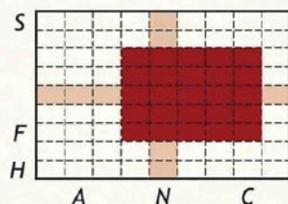
Le plus sylvestre de nos fruitiers. A l'approche de la belle saison, son abondante floraison illumine nos forêts. Ses fruits, les merises, offrent une qualité gustative variable. Son bois est des plus recherchés.



# Noisetier

*Corylus avellana*

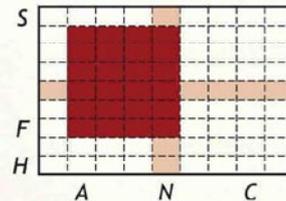
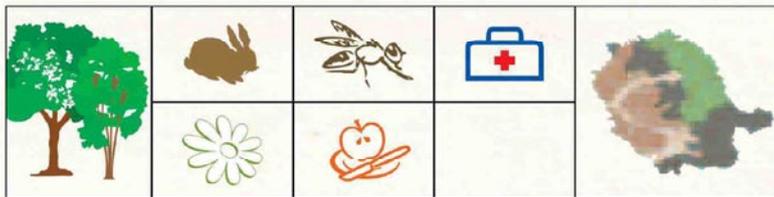
Il semble être utilisé par l'Homme depuis plus de 4 500 ans. Cet arbuste préfère des sols bien alimentés en eau. Il est parfois planté pour la production truffière. Forte capacité à rejeter de souche.



# Mûrier noir

*Morus nigra*

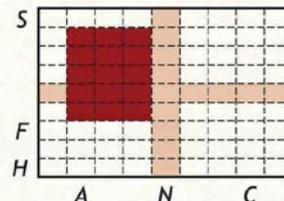
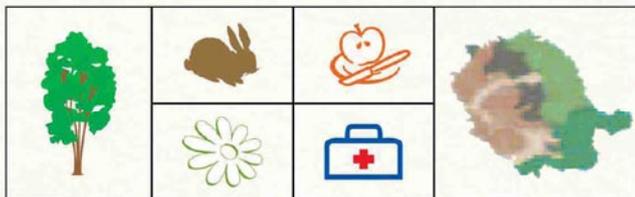
Proche parent du Mûrier blanc, on ne peut l'en distinguer aisément que par la couleur de son fruit, noir.



# Néflier

*Mespilus germanica*

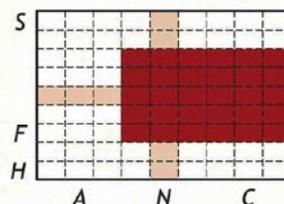
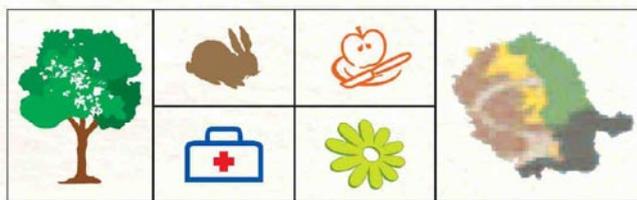
Appréciant particulièrement les endroits chauds et ensoleillés, il se développe sur des sols neutres à acides, préférant des sols légers. Sa « baie » prend une agréable saveur sucrée après les premières gelées. Il supporte l'ombre.



# Noyer commun

## *Juglans regia*

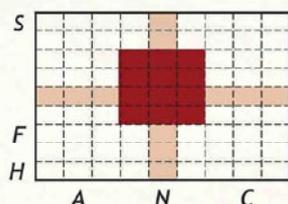
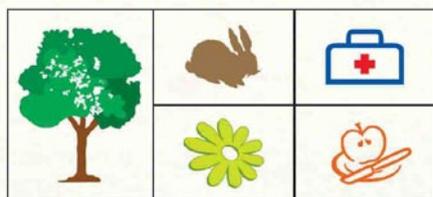
Arbre de pleine lumière, fournissant un de nos meilleurs bois. Croissance rapide sur les sols bien alimentés en eau, très rustique. Feuille composée, dont le foliole terminal est arrondi, noix comestible.



# Noyer noir

## *Juglans nigra*

Parent américain du Noyer commun, utilisé pour la production de bois et dans les parcs. Tendance plus acidiphile, foliole terminal pointu, noix comestible mais amère.





## Orme champêtre

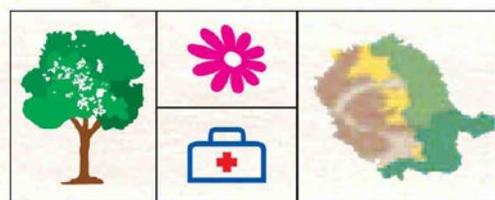
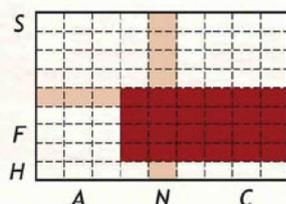
*Ulmus campestris*

Arbre autrefois très commun mais aujourd'hui fortement atteint par la maladie de la graphiose. Forte vigueur, feuilles rugueuses, dissymétriques à la base.

## Orme lisse

*Ulmus laevis*

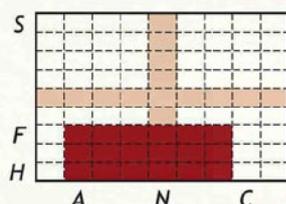
Autre variété d'Orme, physiologiquement très proche, moins sensible à la graphiose.



## Peupliers

*Populus spp*

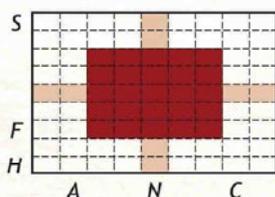
On distingue les Peupliers blancs et noirs qui sont des espèces pionnières des Trembles à croissance rapide (voir page 39).



## Pins noirs

*Pinus nigra* spp.

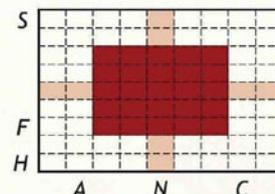
Arbres rustiques, convenant aux terres sèches à argileuses. On peut distinguer les Pins laricio de Corse sur sols acides et ceux de Calabre, qui supportent le calcaire.



## Pin parasol

*Pinus pinea*

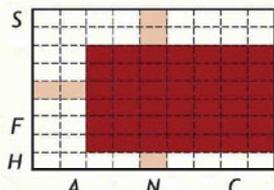
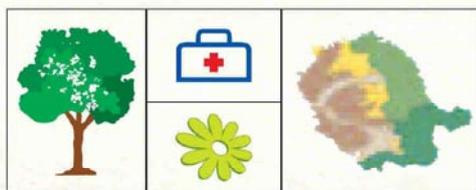
Emblématique de nos paysages, il se développe rapidement sur terres légères et bien irriguées. Rustique.



# Platane commun

*Platanus acerifolia*

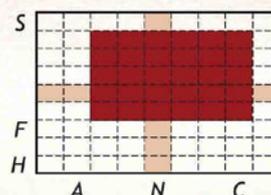
Arbre de grande envergure, écorce caractéristique se détachant en plaques. Traditionnellement taillé, on peut le laisser en croissance libre.



# Poirier sauvage

*Pyrus pyraster*

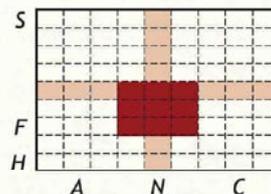
Fruitier sauvage très vigoureux. Ses poires sont comestibles mais rarement sucrées. Bon porte-greffe.



# Pommier sauvage

*Malus sylvestris*

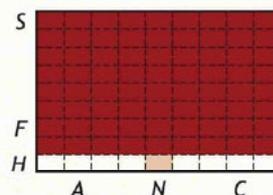
Aussi vigoureux que le Poirier. Très plastique, fleurs en bouquets de 4 à 8.



# Prunellier

*Prunus spinosa*

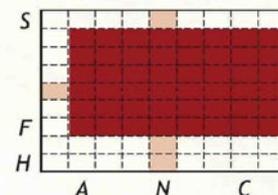
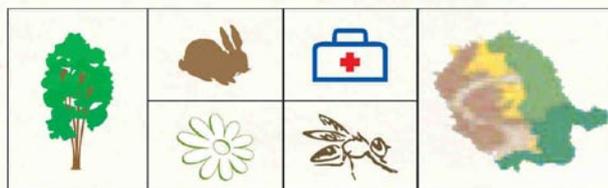
Arbrisseau épineux, très robuste. La prunelle est comestible. Son goût est plus agréable après les premières gelées. Abondante floraison blanche précoce.



# Prunier sauvage

*Prunus domestica spp. insititia*

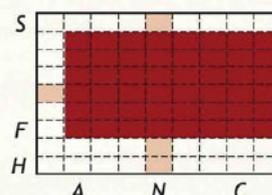
Proche parent des pruniers cultivés. Fruits assez gros, généralement bleu-noir.



# Prunier myrobolan

*Prunus cerasifera*

Arbuste fruitier très vigoureux, fournissant des fruits de qualité gustative variable. Belle floraison blanche.

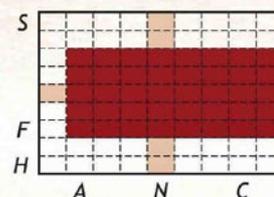




# Robinier faux-Acacia

*Robinia pseudacacia*

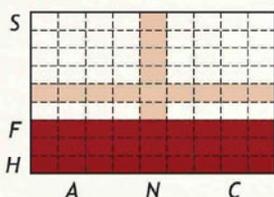
Souvent appelé à tort « Acacia ». Feuille composée, croissance extrêmement rapide. Une variété ornementale « casque rouge » offre une floraison mauve.



# Saules

*Salix spp*

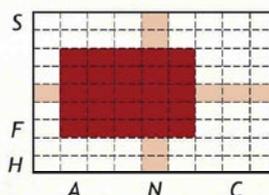
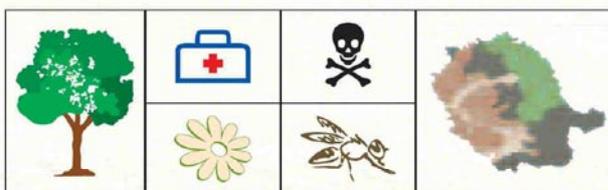
Grande famille, comportant tous gabarits d'arbres : le Saule à oreillettes atteint environ 2m, lorsque le Saule blanc dépasse les 25m. Il est parfois traité en têtard. L'écorce contient de la salicine, composante de l'aspirine.



## Sophora du Japon

*Sophora japonica*

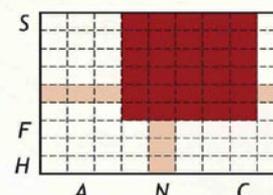
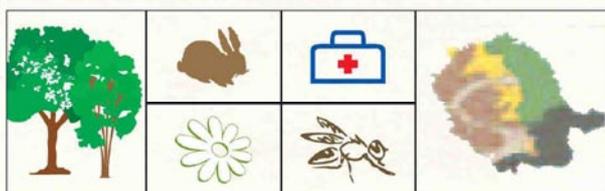
Arbre d'ornement mellifère. Belle floraison blanc/crème. Sa fleur était utilisée pour teindre les étoffes de la famille impériale chinoise.



## Sorbier domestique

*Sorbus domestica*

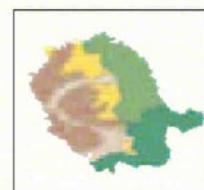
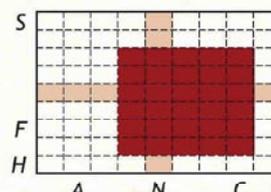
Fruitier sauvage. Produit des fruits, les cormes, comestibles à l'état blet. Excellent bois, proche de celui du Buis.



## Sureau noir

*Sambucus nigra*

La partie centrale de la tige est composée de moelle. Abondante floraison blanche, dont on peut faire un rafraîchissant vin pétillant. Baie noire, très rustique.

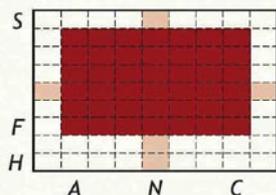




## Tilleul argenté

*Tilia tomentosa*

Arbre ornemental, port typique.  
Dessous des feuilles blanc.

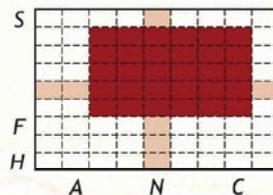


38

## Troène commun

*Ligustrum vulgare*

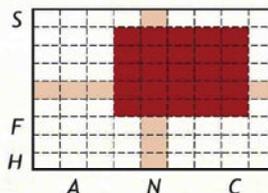
Arbuste semi-persistant.  
Floraison odorante en grappes  
dressées. Très rustique.



# Tilleul à grandes feuilles

*Tilia platyphyllos*

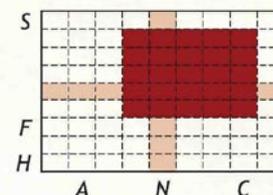
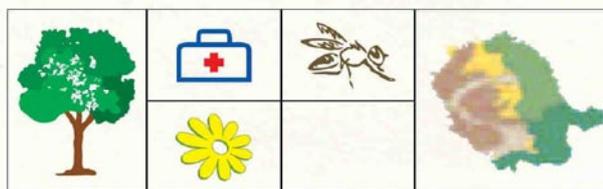
Arbre à grand développement.  
Feuilles de 10 à 15 cm de long.  
Accepte les sols secs,  
supporte très mal la taille.



# Tilleul à petites feuilles

*Tilia cordata*

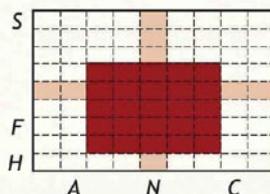
Morphologiquement proche du Tilleul à grandes feuilles.  
Feuilles de 3 à 8 cm de long.



# Tremble

*Populus tremula*

Arbre assez rustique à développement rapide. Reconnaisable à son pétiole aplati permettant le mouvement caractéristique de ses feuilles au vent.



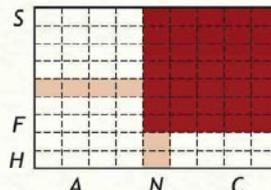
# Viorne obier

*Viburnum opulus*

A l'origine de la « boule de neige », cet arbuste apprécie les sols bien alimentés en eau. Prend de belles couleurs pourpres à l'automne.



40

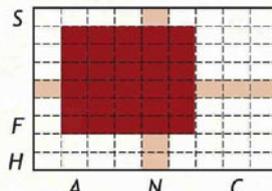
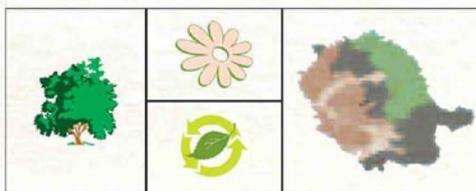


# Arbustes d'ornement

## Abélia

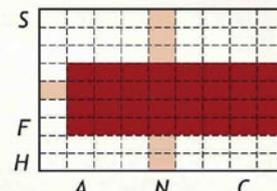
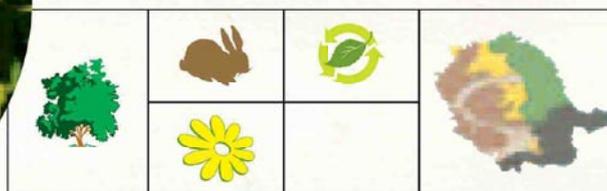
### *Abelia grandiflora*

Arbrisseau à floraison rose de juin à octobre, craint les hivers rigoureux.



## Berberis *Berberis julianae*

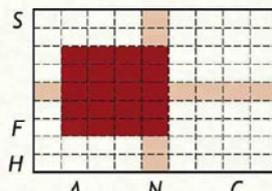
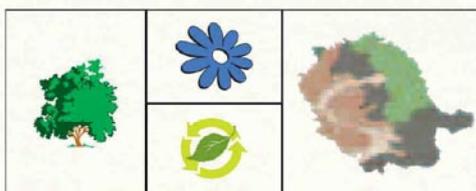
Arbrisseau persistant à feuilles vert foncé, floraison en bouquets jaunes à rouges en mai/juin. Rameaux pourvus de longues épines. Rustique, toutes expositions.



## Céanothe

### *Ceanothus spp*

Arbrisseau de 1,5 à 2 m. Abondante floraison bleue en mars/avril. Petites feuilles vertes très nervurées.

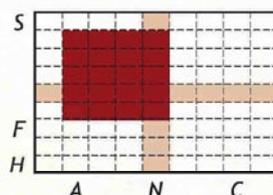
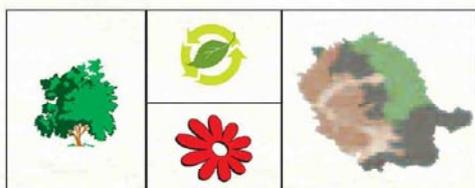




# Escallonia macrantha

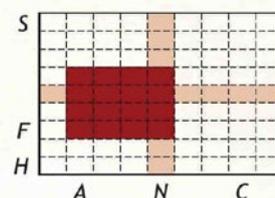
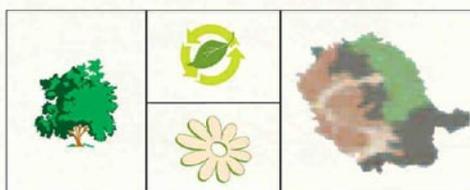
*Escallonia macrantha*

Arbrisseau supportant bien les sols acides, sensible aux fortes gelées. Belle floraison rouge.



# Photinia *Photinia red robin*

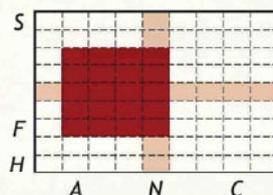
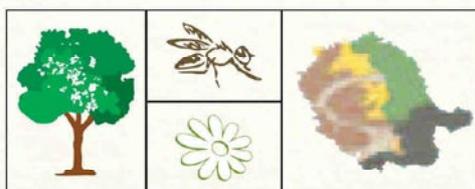
Arbrisseau persistant à forme érigée, hauteur 2 à 3 m. Dimorphisme foliaire, feuilles juvéniles de couleur rouge. Floraison groupée de couleur crème en avril/mai. Sensible aux fortes gelées.



# Seringat

*Philadelphus coronarius*

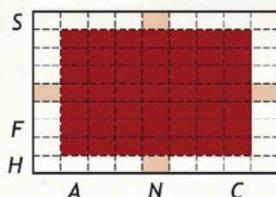
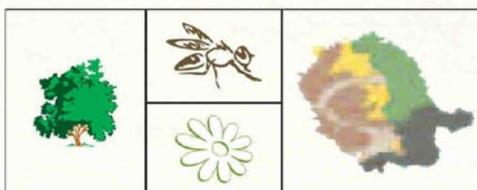
Aussi nommé « Jasmin des poètes », par l'odeur que ses fleurs blanches dégagent. Rustique.



# Spirée Vanhouttei

*Spirea vanhouttei*

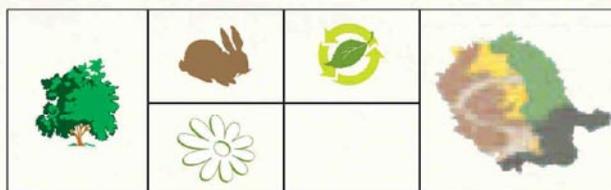
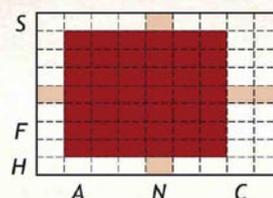
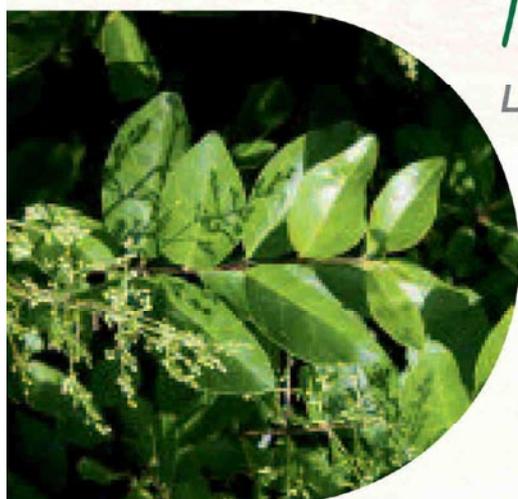
Arbrisseau de 1,5 à 2 m de hauteur, floraison de juillet à septembre. Rustique.



# Troène de Chine

*Ligustrum sinense*

Arbuste à petites feuilles ondulées disposées sur deux rangs, semi-persistant. Fleurs blanches en juin/juillet.



# Weigelia Weigelia

Arbrisseau rustique, floraison rouge vif en mai/juin. Apprécie l'ensoleillement.

